



**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE SAINT-CONSTANT ET SAINTE-CATHERINE**

Le 18 février 2021

À une assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Saint-Constant et Sainte-Catherine, tenue à huis clos le 18 février à 19 h 30, à distance via l'application électronique ZOOM, tel que permis par le décret ministériel 2020-074.

Sont présents : madame Jocelyne Bates, madame Chantale Boudrias, monsieur André Camirand, monsieur Martin Gélinas, formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-Claude Boyer.

01-02-21 Ouverture de l'assemblée

Après avoir constaté le quorum, conformément aux résolutions des Villes participantes à la Régie intermunicipale d'incendie de Saint-Constant et de Sainte-Catherine, il est proposé et résolu à l'unanimité de procéder à l'ouverture de l'assemblée.

Il est 20 h 12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

02-02-21 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Jocelyne Bates, appuyé par madame Chantale Boudrias, et il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Retrait du point 5.2 : « Modification à l'horaire des séances ordinaires du conseil d'administration »
- Ajout du point 6.2 « Embauche d'un chef aux opérations à contrat à temps partiel »
- 8.2 Retrait du point 8.2 « Vente de gré à gré de véhicules usagés de la Régie »
- Retrait du point 8.4 : « Renouvellement de l'entente multi-caserne du Grand Roussillon »
- Ajout en varia du point 9.1 : Motion de félicitations à Claude Brosseau

ADOPTÉE

03-02-21 Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 17 décembre 2020

Il est proposé par monsieur André Camirand, appuyé par madame Chantale Boudrias et il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 17 décembre 2020 tel que rédigé.

ADOPTÉE

Suivi du procès-verbal

Aucun suivi à mentionner.

Dépôt des statistiques annuelles 2020 - opérations

Le directeur et secrétaire-trésorier, Claude Brosseau, procède au dépôt des statistiques annuelles opérations pour l'année 2020.

Au total, il y a eu 930 appels pour les opérations incendies comparativement à 894 en 2019. Les premiers répondants ont répondu à 531 appels en 2020 comparativement à 1296 pour la même période en 2019.

04-02-21 Approbation des listes des salaires et des paiements émis

Il est proposé par monsieur Martin Gélinas, appuyé par Jocelyne Bates et il est résolu :

D'approuver les salaires au montant de 1 112 330,10 \$ selon les listes déposées en date 11 février 2021 et couvrant la période du 16 novembre 2020 au 24 janvier 2021;

ET d'approuver la liste des paiements émis au montant de 483 215,65 \$ selon les listes déposées en date du 26 janvier et 4 février 2021 et couvrant la période du 1er décembre 2020 au 31 janvier 2021.

ADOPTÉE

05-02-21 Ajout de l'annexe IV au recueil des conditions de travail des employés-cadres

CONSIDÉRANT que les conditions de travail des chefs aux opérations n'ont pas été ajustées dans le recueil des conditions de travail des employés-cadres en lien avec le changement d'horaire temps plein 24/7;

CONSIDÉRANT QUE les conditions particulières énumérées à l'annexe IV correspondent aux ajustements nécessaires au recueil des conditions de travail des chefs aux opérations;

CONSIDÉRANT les différentes rencontres réalisées par la direction avec les chefs aux opérations;

CONSIDÉRANT la recommandation d'approbation de l'annexe IV provenant de madame Patricia Traversy, conseillère en ressources humaines et communications;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Chantale Boudrias, appuyé par monsieur Martin Gélinas et il est résolu :

QUE le conseil d'administration approuve l'annexe IV détaillant les conditions particulières de travail des chefs aux opérations en lien avec les différents changements survenus à la Régie avec l'horaire temps plein 24/7;

ET QUE le directeur de la Régie soit autorisé à la signer.

ADOPTÉE

06-02-21 Embauche d'un chef aux opérations à contrat à temps partiel

Suite à la démission d'un chef aux opérations en novembre 2020, un poste de chef aux opérations était vacant et il était nécessaire de le combler temporairement afin d'assurer un suivi opérationnel efficace et efficient pour le dossier premiers répondants à la Régie intermunicipale d'incendie de Saint-Constant et Sainte-Catherine;

Dans cette optique, monsieur Daniel Bergevin a été embauché à contrat à la fonction de chef aux opérations, pour une durée de six (6) mois à compter du 4 novembre 2020, selon le pouvoir de délégation du directeur;

Monsieur Bergevin a travaillé à contrat à ce même poste de juin 2018 à juin 2020. Devant ce constat, nous avons évalué l'apport de monsieur Bergevin de même que son expertise, qui est un atout précieux et rapide pour la Régie.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Jocelyne Bates, appuyé par monsieur André Camirand, et il est résolu :

QUE le conseil d'administration entérine rétroactivement le contrat d'embauche de monsieur Daniel Bergevin pour six (6) mois, selon les conditions qui seront stipulées à son contrat de travail;

ET QUE monsieur Claude Brosseau, directeur de la Régie et secrétaire-trésorier par intérim, soit autorisé à signer le contrat de travail à cet effet, selon les modalités présentées au conseil d'administration.

ADOPTÉE

07-02-21 Adoption du rapport annuel 2020 pour le schéma de couverture de risques

CONSIDÉRANT l'obligation inscrite au schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale d'incendie de Saint-Constant et Sainte-Catherine doit transmettre annuellement à la MRC de Roussillon un rapport d'activités pour le territoire qu'elle couvre, soit la Ville de Saint-Constant et la Ville de Sainte-Catherine, relativement aux actions prévues au Plan de mise en œuvre, de façon à ce que ces données soient colligées dans un document régional pour ensuite être acheminées, par la MRC, au ministère de la Sécurité publique du Québec;

CONSIDÉRANT que le directeur de la Régie intermunicipale d'incendie de Saint-Constant et Sainte-Catherine a complété ce rapport d'activités et que ce rapport doit être approuvé au préalable par le conseil d'administration de la Régie ainsi que par les villes concernées, pour ensuite être acheminé à la MRC de Roussillon;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil d'administration adopte le rapport d'activités de l'année 2020 concernant le schéma de couverture de risques pour les villes de Saint-Constant et Sainte-Catherine;

ET QU'une copie de ce rapport soit transmise aux villes de Saint-Constant et Sainte-Catherine pour adoption et par la suite, à la MRC de Roussillon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08-02-21 Réponse à la Ville de Delson – proposition de rejoindre une éventuelle Régie à 4 villes ou de fournir une desserte en sécurité incendie

CONSIDÉRANT la demande de proposition pour une desserte incendie provenant de la Ville de Delson, reçue à la Régie en date du 5 février 2021;

CONSIDÉRANT que cette demande est soumise au conseil d'administration pour approbation et mandat de négociations ;

CONSIDÉRANT que la Régie travaille les bases d'un éventuel regroupement en sécurité incendie pour les villes de Saint-Constant, Sainte-Catherine, Candiac et Delson pour mettre en place une nouvelle Régie incendie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Chantale Boudrias, appuyé par monsieur Martin Gélinas, et il est résolu :

QUE le conseil d'administration autorise et mandate la vice-présidente et le directeur de la Régie à présenter les deux différentes options à la Ville de Delson en matière de sécurité incendie, et ce, avant le 12 mars 2021.

ADOPTÉE

09-02-21 Révision de la Politique sur la disposition des biens

CONSIDÉRANT que divers changements survenus nécessitent une révision de la Politique de disposition des biens afin de faciliter le bon fonctionnement des activités de la Régie;

CONSIDÉRANT que la Régie désire ajouter la possibilité d'effectuer la vente de ses véhicules usagés de gré à gré par demande d'appel d'offres à nos villes partenaires ou aux entreprises locales ayant manifesté un intérêt;

En conséquence,

Il est proposé par madame Jocelyne Bates, appuyé par monsieur André Camirand, et il est résolu :

QUE le conseil d'administration adopte la Politique de disposition des biens révisée.

ADOPTÉE

10-02-21 Adoption du règlement 2021-01 intitulé « Règlement remplaçant le règlement 2019-15 et décrétant la tarification des différents services offerts par la Régie »

CONSIDÉRANT que la Régie effectue une mise à jour de son règlement de tarification;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Jocelyne Bates, appuyé par madame Chantale Boudrias, et il est résolu :

QUE le conseil d'administration de la Régie adopte le règlement 2021-01 intitulé « Règlement remplaçant le règlement 2019-15 et décrétant la tarification des différents services offerts par la Régie ».

ADOPTÉE

Varia

11-02-21 Motion de félicitations à Claude Brosseau

CONSIDÉRANT le travail colossal accompli dans le cadre du projet présenté pour une Régie 2.0;

Il est proposé et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil d'administration de la Régie félicite le directeur de la Régie, monsieur Claude Brosseau et son équipe, pour le travail exceptionnel accompli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions

Comme permis par la ministre de la Santé et des Services sociaux par l'arrêté ministériel numéro 2020-074, la présente séance ordinaire a lieu à huis clos. Une procédure spéciale a été instaurée à l'égard des personnes intéressées à consulter tout point à l'ordre du jour.

Aucune question reçue.

12-02-21 Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Jocelyne Bates, appuyé par monsieur Martin Gélinas, et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée. Il est 20 h 16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



M. Jean-Claude Boyer
Président



M. Claude Brosseau
Directeur et secrétaire-trésorier